



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 15 juin 2022

**Signature du nouveau contrat de soutien opérationnel de l'hélicoptère NH90 : améliorer la disponibilité des flottes françaises et allemandes tout en renforçant la coopération des nations partenaires**

- La NAHEMA (*NATO Helicopter Management Agency*) a signé le 23 mai au nom de la France et de l'Allemagne, avec le consortium NH Industries (composé d'*Airbus Helicopters*, Leonardo et Fokker), le nouveau contrat de soutien opérationnel du NH90, un contrat de service basé sur la performance.
- Le NH90 est depuis plusieurs années un hélicoptère « combat-proven », qui a déjà prouvé sa haute valeur ajoutée dans des opérations extérieures pour l'armée de Terre et pour la Marine nationale lors de déploiements sur des navires de combat pour la lutte anti-sous-marine.
- Néanmoins, le NH90 a aussi souffert de pénuries de pièces de rechanges au cours des dernières années, entraînant une disponibilité opérationnelle largement insuffisante.
- Objectif de ce nouveau contrat : que les armées disposent immédiatement de rechanges pour la maintenance et les réparations. Il s'agit de répondre aux exigences de la disponibilité opérationnelle.

Pour augmenter durablement la disponibilité opérationnelle de la flotte NH90, une première étape de travaux a été menée en 2020 par la NAHEMA, la Direction générale de l'armement (DGA) et la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) pour les armées françaises, et

le consortium NH Industries. L'équipe d'experts constituée a ensuite étendu le contrat de soutien initialement conçu autour des besoins français, à un soutien opérationnel adapté à toutes les nations partenaires mettant en œuvre des hélicoptères NH90. Dans une période de temps extrêmement courte mais intensive, les experts ont ainsi transcrit toute la complexité de la logistique dans un contrat orienté sur le long terme (trois fois cinq ans) avec un objectif de 50% de disponibilité dès début 2023.

Tout d'abord, la fourniture des pièces de rechanges relèvera désormais de la responsabilité de l'industrie. Ceci comprend la planification matérielle des fabrications, un stockage basé sur les besoins et le respect des délais de livraison dans les entrepôts des unités de chacune des armées concernées, ainsi que des réparations industrielles effectuées chez Airbus Helicopters. Les experts de l'industrie seront aussi répartis entre les unités pour faciliter les échanges techniques et les prévisions de maintenance. Ensuite, la durée des visites de maintenance évoluera selon des engagements clairs de réduction du temps consacré à cette tâche. Enfin, un processus d'incitation à la performance a été établi afin d'encourager les industriels à dépasser les objectifs de disponibilité. NH Industries, et Airbus Helicopters en particulier, se sont engagés à atteindre les objectifs fixés concernant le taux de disponibilité et les heures de vol, exigés et garantis dans ce nouveau contrat de soutien opérationnel du NH90.

Ce contrat est la première étape vers un soutien commun plus efficace, au profit de toutes les nations partenaires du programme NH90. La France et l'Allemagne seront les premières à l'appliquer. D'autres nations ont déjà exprimé leur intention de les rejoindre à moyen terme, renforçant dans le même temps la coopération entre tous les participants au programme NH90.

Développé dans le cadre d'un programme en coopération européenne rassemblant l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas, l'hélicoptère NH90 se décline en deux versions : le TTH (*Tactical Transport Helicopter*) pour les missions d'appui aux forces terrestres, et le NFH (*NATO Frigate Helicopter*) pour les missions de secours maritime et de lutte antinavire et anti sous-marine. Il a depuis été choisi par neuf autres pays (Australie, Espagne, Finlande, Grèce, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Qatar et Suède). Au total 597 hélicoptères NH90 ont été commandés et plus de 460 livrés.

Contacts media :

Direction générale de l'armement  
Service de presse  
[dga.presse.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:dga.presse.fct@intra.def.gouv.fr)  
09 88 67 21 59

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense  
DlCoD**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15